Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260917-261107-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-11-07

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 10 septembre 2026

OBJET : marché réhabilitation de la salle omnisports : avenant n°1 lot n°13

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 1er septembre 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, FRABOULET C, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V.

Absents excusés : FOULFOIN F. qui a donné pouvoir à CLEZIO P.
LE BOUFFOS R. qui a donné pouvoir à ROUXEL D.
LE BORGNE PY qui a donné pouvoir à JEGLOT B.

Secrétaire de séance : MAUVIEUX O.

Monsieur le Maire explique que des travaux supplémentaires de peinture sont nécessaires sur les chêneaux actuels de la salle omnisports.

Le devis de l'entreprise Armor Peinture, titulaire du marché, est de 6 583.17 € HT, ramenant le montant du marché à 37 600.12 € HT. Ces travaux supplémentaires feront l'objet d'un avenant.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

▶ **ACCEPTE** ce devis

▶ **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis, l'avenant n°1 et toutes les pièces y afférentes ;

▶ **DECIDE** que cette dépense supplémentaire sera payée en section d'investissement du budget communal.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 22 septembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor